

Vous pouvez télécharger le formulaire P0 sur ce lien  
<http://vosdroits.service-public.fr/professionnels-entreprises/R13745.xhtml>

**EXPLOITANT INDIVIDUEL**  
**Immatriculation ou reprise d'activité**

**LES PERSONNES**

**EXPLOITANT INDIVIDUEL**

**DANS TOUS LES CAS**

- Original de la déclaration sur l'honneur de non condamnation et de filiation (nom de naissance et prénoms du père et de la mère)

**NATIONALITE FRANCAISE**

- Copie recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ou copie du passeport en cours de validité

**ETRANGER RESIDANT EN FRANCE (Union Européenne, Islande, Norvège, Suisse, Liechtenstein, Andorre, Monaco)**

- Copie recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ou copie du passeport en cours de validité + traduction libre certifiée conforme par l'exploitant
- Pour les ressortissants de la Croatie, copie de la carte de séjour UE portant la mention «toutes activités professionnelles sauf salariées » d'une validité maximum de 5 ans ou copie de l'attestation de première demande

**ETRANGER RESIDANT EN FRANCE (autres nationalités)**

- Copie recto-verso de la carte de résident en cours de validité et à l'adresse du domicile actuel

**Si titulaire d'un titre de séjour temporaire**

- Copie recto-verso du titre de séjour en cours de validité et à l'adresse du domicile actuel mentionnant l'autorisation d'exercer une activité commerciale ou portant la mention « vie privée et familiale » ou « compétences et talents ». Si le titre de séjour indique une autre mention (étudiant, salarié...), joindre également la demande d'autorisation émanant de la Préfecture du lieu de résidence.

**SITUATION MATRIMONIALE**

**Marié**

- En cas de mariage sous le régime de la communauté légale ou conventionnelle, 2 exemplaires de l'attestation de délivrance de l'information donnée par le commerçant à son conjoint sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de sa profession sur les biens communs

**INSAISSABILITE**

- Copie de l'attestation notariée

**AUTRE PERSONNE LIEE A  
L'EXPLOITATION**

- Pour le conjoint collaborateur, extrait original de l'acte de mariage ou copie du livret de famille à jour ou original de l'extrait d'acte de naissance portant la mention du mariage
- Pour la personne liée par un pacte civil de solidarité (PACS) qui collabore régulièrement et effectivement à l'activité de l'entreprise (partenaire collaborateur) : copie du livret de famille (avec la mention du PACS) ou certificat de PACS délivré par le tribunal d'instance ou extrait d'acte de naissance (avec la mention du PACS)

**SI PERSONNE AYANT LE POUVOIR D'ENGAGER A  
TITRE HABITUEL  
PAR SA SIGNATURE LA RESPONSABILITE DE  
L'ASSUJETTI\***

**DANS TOUS LES CAS**

- Original de la déclaration sur l'honneur de non condamnation et de filiation (nom de naissance et prénoms du père et de la mère)

**NATIONALITE FRANCAISE**

- Copie recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ou copie du passeport en cours de validité

**ETRANGER RESIDANT EN FRANCE (Union Européenne, Islande, Norvège, Suisse, Liechtenstein, Andorre, Monaco)**

- Copie recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ou copie du passeport en cours de validité + traduction libre certifiée conforme par le fondé de pouvoir
- Pour les ressortissants de la Croatie, copie de la carte de séjour UE portant la mention «toutes activités professionnelles sauf salariées » d'une validité maximum de 5 ans ou copie de l'attestation de première demande

**ETRANGER RESIDANT EN FRANCE (autres nationalités)**

- Copie recto-verso de la carte de résident en cours de validité et à l'adresse du domicile actuel

**Si titulaire d'un titre de séjour temporaire**

- Copie recto-verso du titre de séjour en cours de validité et à l'adresse du domicile actuel mentionnant l'autorisation d'exercer une activité commerciale ou portant la mention « vie privée et familiale » ou « compétences et talents ». Si le titre de séjour indique une autre mention (étudiant, salarié...), joindre également la demande d'autorisation émanant de la Préfecture du lieu de résidence.

---

\* Fondé de pouvoir

## LE LOCAL ET/OU LE FONDS DE COMMERCE

### CREATION

- Copie du justificatif du local commercial, ex : bail commercial, acte de cession du droit au bail avec la mention de l'enregistrement au service des impôts des entreprises, acte de sous location
- ou
- Copie du justificatif de domicile de moins de 3 mois aux nom et prénom de l'exploitant (quittance EDF, loyer, téléphone fixe, dernière taxe foncière ou d'habitation). Si l'exploitant est hébergé, attestation d'hébergement et copie du justificatif de domicile de moins de 3 mois aux nom et prénom de la personne qui héberge. **Ces pièces doivent également être produites par le commerçant ambulant dont l'adresse de l'entreprise correspond à l'adresse du domicile**
- ou
- Copie du contrat de domiciliation dans les locaux d'une entreprise de domiciliation

### ACHAT, LICITATION, ATTRIBUTION PAR VOIE DE PARTAGE

- Copie de l'acte d'achat enregistré par le service des impôts des entreprises
- Copie de l'acte d'attribution par licitation ou partage
- Si l'acte ne comporte pas le droit à la jouissance du local, copie du justificatif du local
- Copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant **le nom du journal et la date de parution**
- ou
- Exempleaire du journal d'annonces légales ayant publié l'avis d'acquisition ou d'attribution par licitation ou partage
- Si un avis a été publié au BODACC, copie de l'avis ou de la facture

### LOCATION-GERANCE OU GERANCE-MANDAT

- Copie du contrat de location-gérance ou du contrat de gérance-mandat enregistré par le service des impôts des entreprises si le contrat est à durée indéterminée
- Si l'acte ne comporte pas le droit à la jouissance du local, copie du justificatif du local
- Copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant **le nom du journal et la date de parution**
- ou Exempleaire du journal d'annonces légales ayant publié la mise en location-gérance ou en gérance-mandat

### DONATION

- Copie de l'acte de donation
- Si l'acte ne comporte pas le droit à la jouissance du local, copie du justificatif du local

### DEVOLUTION SUCCESSORALE

- Copie de l'acte de notoriété ou copie de l'acte d'inventaire
- Si l'acte ne comporte pas le droit à la jouissance du local, copie du justificatif du local

### ACTIVITE REGLEMENTEE AU REGARD DU RCS

- Forain : copie de l'attestation valant titre provisoire de circulation ou du titre de circulation en cours de validité délivré par la préfecture ou la sous-préfecture dont dépend la commune de rattachement ou le domicile
- Débit de boissons : copie de la licence au nom de l'exploitant individuel
- Transport public routier de marchandises : original de l'accusé de réception de l'inscription au registre des transporteurs au nom de l'exploitant individuel
- Autre pièce réglementant l'activité : .....  
.....

### AUTRES PIECES

- Original du pouvoir signé par l'exploitant individuel
- Requête au juge commis à la surveillance du RCS

### REGIME SOCIAL DES TRAVAILLEURS NON SALARIES

#### Pour l'exploitant bénéficiant d'un Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE)

- Pour chaque organisme social (maladie, retraite, URSSAF), une copie du Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE)

### FRAIS DE GREFFE

Création d'un fonds de commerce	34,32 € *
Achat (avis provisoire au BODACC non encore effectué)	141.37 € *
Location-gérance	141.37 € *

\* Ajouter 9,36 € si dépôt de l'attestation de délivrance de l'information au conjoint commun en biens

Par chèque à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce  
Autre tarif : contacter le Centre de Formalités des Entreprises